



# RCDH

REVUE CENTRAFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME  
ET DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

B.P. 2184, Poste de Centre-Ville, Bangui, République centrafricaine · [www.revue-rcdh.org](http://www.revue-rcdh.org)

Dr. Augustin Jérémie Doui-Wawaye, Directeur de la publication  
Prof. Thomas Péran, Rédacteur en chef

Référence : RCDH/HC-DH/01/2026  
Bangui, le 23 mai 2026

**Monsieur Volker Türk**  
**Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**  
**Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**  
**Palais des Nations**  
**CH-1211 Genève 10, Suisse**

Objet : lettre d'intention relative à l'engagement de la RCDH en faveur de l'Alliance mondiale pour les droits humains et de la vulgarisation du Pacte pour l'avenir

Monsieur le Haut-Commissaire,

La Revue Centrafricaine des Droits de l'Homme et des Sciences Juridiques et Politiques, institutionnellement dénommée RCDH, a l'honneur de vous adresser la présente lettre afin de porter à votre connaissance son intention de contribuer, à son échelle scientifique, universitaire et citoyenne, à la dynamique internationale ouverte autour de l'Alliance mondiale pour les droits humains et de la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir.

Nous avons suivi avec une attention particulière votre appel à replacer les droits fondamentaux au cœur de la gouvernance mondiale, dans un moment où les principes universels de dignité, d'égalité, de justice et de responsabilité doivent trouver des relais concrets dans les sociétés, les institutions et les communautés académiques. Pour une revue juridique à vocation mondiale mais implantée en République centrafricaine (RCA), cette exigence revêt une signification particulière. Elle invite à faire dialoguer les grands engagements internationaux avec les réalités locales du droit, de la justice, de la paix civile et de la reconstruction institutionnelle.

Consciente de sa responsabilité scientifique et sociale au sein de la sous-région d'Afrique centrale, la RCDH souhaite ainsi formaliser son engagement à accompagner, par ses publications, ses travaux doctrinaux et ses activités universitaires, la diffusion des principes portés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Notre ambition est de contribuer à traduire ces orientations internationales en instruments d'analyse juridique, de formation et de vulgarisation accessibles aux magistrats, avocats, enseignants-chercheurs, étudiants, défenseurs des droits humains et acteurs de la société civile en République centrafricaine.

Dans cette perspective, la RCDH entend développer trois axes principaux d'action.

En premier lieu, la revue consacrerait, dans ses prochains cycles de publication, des travaux spécifiques à l'analyse juridique du Pacte pour l'avenir, de l'Alliance mondiale pour les droits



# RCDH

REVUE CENTRAFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME  
ET DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

B.P. 2184, Poste de Centre-Ville, Bangui, République centrafricaine · [www.revue-rcdh.org](http://www.revue-rcdh.org)

humains et de leurs implications pour le droit positif centrafricain. Ces contributions auront pour objectif de nourrir une doctrine locale rigoureuse, capable d'éclairer les réformes institutionnelles, les politiques publiques et les pratiques juridictionnelles.

En deuxième lieu, la RCDH s'attachera à renforcer l'accessibilité du droit international des droits de l'homme. Il s'agira de rendre plus intelligibles les rapports, recommandations et mécanismes des Nations Unies, afin qu'ils puissent être mieux compris, discutés et mobilisés par les praticiens du droit et les acteurs de terrain. La vulgarisation juridique, lorsqu'elle demeure fidèle à la rigueur scientifique, constitue en effet l'un des moyens les plus sûrs de rapprocher la norme internationale de la vie réelle des citoyens.

En troisième lieu, la RCDH souhaite encourager un dialogue interdisciplinaire et universitaire, notamment par l'organisation de panels, d'ateliers et de rencontres scientifiques consacrés aux grands défis contemporains des droits humains en République centrafricaine. Ces travaux pourraient porter, entre autres, sur la justice transitionnelle, l'espace civique, les droits environnementaux, la protection des personnes vulnérables et le rôle des institutions dans la consolidation de l'État de droit. La RCDH serait honorée de pouvoir envisager, lorsque cela apparaîtra utile et possible, des synergies avec la Section des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, MINUSCA.

Nous sommes convaincus que l'Alliance mondiale pour les droits humains ne pourra pleinement porter ses fruits que si elle trouve, dans chaque région du monde, des relais intellectuels, académiques et institutionnels capables de l'enraciner dans les contextes nationaux. À cet égard, la RCDH se tient prête à assumer, en République centrafricaine, une fonction de passerelle entre les principes universels des Nations Unies, la doctrine juridique africaine et les besoins concrets des acteurs du droit et de la société civile.

Nous vous saurions gré de bien vouloir accueillir la présente lettre comme l'expression d'une disponibilité institutionnelle et scientifique sincère. La RCDH demeure naturellement disposée à transmettre au Haut-Commissariat toute information complémentaire relative à ses publications, à son comité scientifique et aux actions qu'elle pourrait conduire dans le cadre de cette orientation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, les assurances de notre très haute considération.

Dr Augustin Jérémie Doui-Wawaye  
Directeur de la publication



Prof. Thomas Péran  
Rédacteur en chef



## Copie :

Section des droits de l'homme, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, MINUSCA, Bangui.